



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du jeudi 7 mars 2019 à 18 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :** (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 25 <sup>ème</sup> délibération
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Corinne CASANOVA
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA
CHANAZ	Yves HUSSON

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint des services
Julie ECALARD	Responsable Communication et relations publiques
Françoise GRAVIER	Directrice pôle Ressources
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Matilde HABOUZIT	Responsable Pilotage de la Performance
Noémie BOURDAGEAU	Assistante du service Communication

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 février 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 29 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 25 présents, et 26 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 19      Année : 2019  
Exécutoire le : 14 MARS 2019  
Affichée le : 14 MARS 2019  
Visée le : 14 MARS 2019

### MARCHES PUBLICS

#### **Marché 2018-51 : Travaux d'extension et de réhabilitation de la déchèterie de Chindrieux - Lot 1 : Terrassement, maçonnerie et VRD – Avenant 1**

Monsieur le Président précise qu'en 2015, la CALB avait engagé un programme de réhabilitation des 3 déchèteries de son territoire (Drumettaz-Clarafond, Grésy-sur-Aix et Le Bourget du Lac) pour lesquelles les travaux engagés en 2016 se sont achevés au printemps 2017.

Suite à la fusion de la CALB et des communautés de Communes de la Chautagne et de l'Albanais, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, Grand Lac a souhaité uniformiser les modes de gestion et le fonctionnement des déchèteries, et notamment le contrôle d'accès des sites.

Après la réalisation des travaux concernant la déchèterie d'Entrelacs, une consultation a été lancée pour la réalisation des prestations nécessaires aux travaux d'extension et de réhabilitation de la déchèterie de Chindrieux.

Conformément à la délibération en date du 04 octobre 2018, un marché de travaux pour l'extension et la réhabilitation de la déchetterie de Chindrieux, notifié le 16 octobre 2018, a été confié à l'entreprise FONTAINE TP pour l'exécution des travaux du lot 1 : terrassement, maçonnerie et VRD.

Le montant du marché est de 196 310,81 €HT soit 235 572,97 €TTC.

#### Objet de l'avenant

Des travaux non prévus au marché doivent être pris en compte, notamment la prise en charge de terrains infestés par la Renouée du Japon sur l'emprise des travaux, soit : le chargement, le transport, la mise en décharge contrôlée des matériaux pollués par la Renouée du Japon suivant les prescriptions techniques du CISALB pour un volume de 500 m<sup>3</sup>.

La plus-value globale s'élève à 24 430,00 €HT et se décompose comme présentée dans le tableau de détail des prestations suivantes.

Le présent avenant a pour objet de rendre définitif les prix provisoires notifiés par l'ordre de service n°3, non prévus dans le marché initial.

Aussi, ces travaux induisent des délais supplémentaires au marché de 3 semaines.

#### Nouvelle économie du marché

Désignation	€HT	TVA 20%	€ TTC
<b>Marché initial</b>	196 310,81 €	39 262,16 €	235 572,97 €
<b>Avenant n°1</b>	24 430,00 €	4 886,00 €	29 316,00 €
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>220 740,81 €</b>	<b>44 148,16 €</b>	<b>264 888,97 €</b>

Le nouveau montant du marché s'élève ainsi à 220 740,81 €HT soit 264 888,97 €TTC, soit une augmentation de 12% du montant initial du marché.

Les prix des plus-values énoncés dans le présent avenant sont des prix incluant les incidences sur les études, les plans et toutes les dispositions particulières pour la réalisation de ces prestations complémentaires ou modificatives.

Prolongation de délais :

Le marché initial prévoyait un délai de 10 semaines pour la réalisation des prestations. Ce délai est désormais porté à 13 semaines.

La commission des Procédures Adaptées qui s'est réunie le 11 février 2019 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Les crédits régulièrement inscrits au budget seront imputés sur la section d'investissement (137AP).

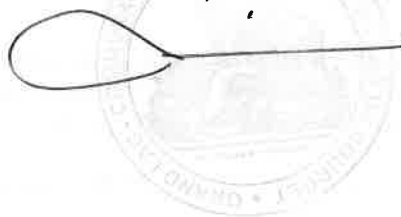
---

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE le Président à signer l'avenant et tous les actes nécessaires à son exécution ;

Aix-les-Bains, le 7 mars 2019

Le Président,  
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 25
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Département de la Savoie



**GRAND LAC - COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU LAC  
DU BOURGET**

**COMMUNE DE CHINDRIEUX**

**TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE LA  
DECHETTERIE DE CHINDRIEUX  
LOT 1 – TERRASSEMENT, MACONNERIE ET VRD**

**MARCHE N°18/51**

**AVENANT N°1**

***AVENANT N° 1***

**MARCHE DU 15 OCTOBRE 2018  
NOTIFIE LE 16 OCTOBRE 2018**

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

## ARTICLE 1 : RAPPEL DU MARCHÉ INITIAL

GRAND LAC – Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget, par marché notifié du **16 octobre 2018**, a confié à l'entreprise FONTAINE TP l'exécution des travaux du lot 1 de terrassement, maçonnerie et VRD pour les travaux d'extension et de réhabilitation de la déchetterie de Chindrieux.

Pour rappel :

- Le montant du marché est de **196 310,81 €HT soit 235 572,97 €TTC**,
- Le délai d'exécution du marché est de **10 semaines**.

## ARTICLE 2 - OBJET DE L'AVENANT

Par ordre de service n°3 (ci-joint), la collectivité a dû ajouter des travaux non prévus au marché et notamment la prise en charge de terrains infestés par la Renouée du Japon sur l'emprise des travaux, soit :

- le chargement, le transport, la mise en décharge contrôlée des matériaux pollués par la Renouée du Japon suivant les prescriptions techniques du CISALB pour un volume de 500 m<sup>3</sup>.

La plus-value globale s'élève à **24 430,00 €HT** et se décompose comme présenté dans le tableau de détail des prestations suivantes.

Le présent avenant a pour objet de rendre définitif les prix provisoires notifiés par l'OS n°3 non prévus dans le marché initial.

Aussi, ces travaux induisent des délais supplémentaires au marché de **3 semaines**.

## ARTICLE 3 : NOUVELLE ECONOMIE DU MARCHÉ

La nouvelle économie du marché est reprise dans le tableau suivant :

Désignation	€HT	TVA 20%	€ TTC
Marché initial	196 310,81 €	39 262,16 €	235 572,97 €
Avenant n°1	24 430,00 €	4 886,00 €	29 316,00 €
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>220 740,81 €</b>	<b>44 148,16 €</b>	<b>264 888,97 €</b>

Le nouveau montant du marché s'élève ainsi à **220 740,81 €HT** soit **264 888,97 €TTC**, soit une augmentation de 12% du montant initial du marché.

## ARTICLE 4 – PRIX DE REGLEMENT - MONTANT DES TRAVAUX

Les prix des plus-values énoncés dans le présent avenant sont des prix incluant les incidences sur les études, les plans et toutes les dispositions particulières pour la réalisation de ces prestations complémentaires ou modificatives.

Les prix sont établis en valeur de base marché selon les termes du marché.

## ARTICLE 5 – PROLONGATION DE DELAIS

Les nouveaux délais du marché suite à l'avenant n°1 sont repris dans le tableau suivant :

Désignation	Délais
Marché initial	10 semaines
Avenant n°1	3 semaines
Nouveau délai du marché	13 semaines

## ARTICLE 6 - CONDITIONS DE L'AVENANT

L'Entreprise renonce à toute réclamation ou recours relatifs à l'objet du présent avenant dont le fait générateur serait antérieurs à la date de signature du présent avenant.

## ARTICLE 7 - AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à **AIX LES BAINS**, le

***Lu et Accepté,***  
**L'entrepreneur,**

**Monsieur Jean-Guy MASSONNAT,**  
**Représentant du Pouvoir Adjudicateur**

**GRAND LAC - COMMUNE DE CHINDRIEUX**  
**TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE LA DECHETTERIE**  
**Lot n°1 - Terrassements, Maçonnerie et VRD Suite Avenant n°1**

N°	LIBELLES DES TRAVAUX	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant des travaux en H.T.
<b>1</b>	<b>ETUDES</b>				<b>3 411,68 €</b>
1.1	Etudes, documents d'exécution, plans, notes de calculs, bureau de contrôle	forfait	1	€ 2 453,84	2 453,84 €
1.2	Dossier des ouvrages exécutés	forfait	1	€ 957,84	957,84 €
<b>2</b>	<b>INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PREPARATOIRES</b>				<b>8 664,45 €</b>
2.1	Installation de chantier	forfait	1	€ 4 712,01	4 712,01 €
2.2	Dépose clôture existante	ml	110	6,69 €	735,90 €
2.3	Mise en place clôture HERAS provisoire	forfait	1	2 620,54 €	2 620,54 €
2.4	Démolition de la chaussée y compris évacuation en décharge agréée	m2	200	2,98 €	596,00 €
<b>3</b>	<b>TERRASSEMENT ET VOIRIES</b>				<b>84 354,04 €</b>
	<b>Extension Voirie haut de quai</b>				<b>65 740,44 €</b>
3.1	Terrassement : décaissement pour constitution de la couche de fondation (épaisseur 1,2) et évacuation en décharge	m3	360	9,13 €	3 286,80 €
3.2	Fourniture et mise en place d'un géotextile anti-contaminant	m2	900	1,71 €	1 539,00 €
3.3	Fourniture et mise en place de matériaux GNT 0/80 en remplacement des terrains impropres au remblayage (épaisseur 100 cm)	m3	900	20,19 €	18 171,00 €
3.4	Fourniture et mise en place de matériaux GNT 0/31,5 pour la couche de base (épaisseur 5 cm)	m3	50	77,09 €	3 854,50 €
3.5	Grave bitume 0/20 (épaisseur 14 cm)	tonne	165	101,69 €	16 778,85 €
3.6	Enrobé dense noir (épaisseur 6 cm)	tonne	105	111,88 €	11 747,40 €
3.7	Fourniture et pose de bordures de type T2	ml	80	42,35 €	3 388,00 €
3.8	Réhausse des quais déchets verts	forfait	1	2 745,90 €	2 745,90 €
3.9	Escalier y compris garde-corps et portillons (sur 2 escaliers)	forfait	1	4 228,99 €	4 228,99 €
	<b>Reprise de la voirie zone de dépose bennes D3E+ benne pneu</b>				<b>3 048,90 €</b>
3.10	Décapage et évacuation de la terre végétale	m2	230	2,98 €	685,40 €
3.1	Décaissement pour constitution de la couche de fondation (épaisseur 40 cm) et évacuation en décharge agréée	m3	90	9,13 €	821,70 €
3.4	Fourniture et mise en place de matériaux GNT 0/31,5 pour la couche de base (épaisseur 20cm)	m3	20	77,09 €	1 541,80 €
	<b>Reprise de la voirie bas quai</b>				<b>2 718,35 €</b>
3.3	Fourniture et mise en place de matériaux GNT 0/80 D31 pour le remblaiement mur de soutènement	m3	30	20,19 €	605,70 €
3.1	Décaissement pour constitution de la couche de fondation (épaisseur 40 cm) et évacuation en décharge agréée	m3	30	9,13 €	273,90 €
3.4	Fourniture et mise en place de matériaux GNT 0/31,5 pour la couche de base (épaisseur 5 cm)	m3	10	77,09 €	770,90 €
3.5	Grave bitume 0/20 (épaisseur 14 cm)	tonne	5	101,69 €	508,45 €
3.6	Enrobé dense noir (épaisseur 6 cm)	tonne	5	111,88 €	559,40 €
	<b>Extension Voirie entrée site</b>				<b>7 309,65 €</b>
3.3	Fourniture et mise en place de matériaux GNT 0/80 D31	m3	100	20,19 €	2 019,00 €
3.1	Décaissement pour constitution de la couche de fondation (épaisseur 40 cm) et évacuation en décharge agréée	m3	75	9,13 €	684,75 €
3.4	Fourniture et mise en place de matériaux GNT 0/31,5 pour la couche de base (épaisseur 10cm)	m3	5	77,09 €	385,45 €
3.5	Grave bitume 0/20 (épaisseur 14 cm)	tonne	25	101,69 €	2 542,25 €
3.6	Enrobé dense noir (épaisseur 6 cm)	tonne	15	111,88 €	1 678,20 €
	<b>Mise en place des conteneurs semi-enterrés</b>				<b>5 536,70 €</b>
3.1	Terrassement : décaissement pour constitution de la couche de fondation et évacuation en décharge	m3	100	9,13 €	913,00 €
3.3	Fourniture et mise en place de matériaux GNT 0/80	m3	80	20,19 €	1 615,20 €
3.4	Fourniture et mise en place de matériaux GNT 0/31,5 pour la couche de base (épaisseur 5 cm)	m3	10	77,09 €	770,90 €
3.6	Enrobé dense noir (épaisseur 6 cm)	tonne	20	111,88 €	2 237,60 €
<b>4</b>	<b>GENIE- CIVL ET BATIMENTS</b>				<b>55 572,02 €</b>
4.1	Dalle en béton sous bennes (quai haut)	m²	230	50,94 €	11 716,20 €
4.2	Dalle en béton sous bennes (quai bas)	m²	60	50,94 €	3 056,40 €
4.3	Muret de séparation des flux (1,50m de hauteur dont 0,60m hors sol)	forfait	1	16 725,78 €	16 725,78 €
4.4	Création de mur de soutènement quai haut/quai bas (y compris terrassement pour banche)	forfait	1	16 356,15 €	16 356,15 €
4.5	Démolition, terrassement décaissement pour constitution de l'extension des murs de quai et évacuation en décharge agréée	m3	50	25,03 €	1 251,50 €
3.3	Fourniture et mise en place de matériaux GNT 0/80 D31 pour le remblaiement mur de soutènement	m3	30	20,19 €	605,70 €
4.6	Réalisation de massifs contrôle d'accès (y compris terrassement)	u	6	322,37 €	1 934,22 €
4.7	Remplacement de la fenêtre existante du local gardien	u	1	2 031,75 €	2 031,75 €
4.8	Fourniture et mise en place d'une douche de sécurité dans local DMS	u	1	1 894,32 €	1 894,32 €
<b>5</b>	<b>RESEAUX DIVERS</b>				<b>30 804,12 €</b>
<b>5.1</b>	<b>RESEAUX EAUX PLUVIALES ET SOUILLEES</b>				<b>5 947,44 €</b>
5.1.1	Mise en place d'un réseau PVC DN 200 mm CR8 + grilles	ml	50	57,27 €	2 863,50 €
5.1.2	Mise en place d'un caniveau grille pour récupération des EP	ml	12	230,41 €	2 764,92 €
5.1.3	Raccordement sur réseau existant	forfait	1	319,02 €	319,02 €
<b>5.2</b>	<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>				<b>8 395,02 €</b>
5.2.1	Vidange et comblement fosse existante	forfait	1	663,98 €	663,98 €
5.2.2	Travaux de terrassements, raccordements hydrauliques + remise en état	forfait	1	2 911,24 €	2 911,24 €
5.2.3	Fourniture et pose d'une filière compacte 4 FH	forfait	1	4 819,80 €	4 819,80 €
<b>5.3</b>	<b>RESEAUX EDF - FT - CONTRÔLE COMMANDE (contrôle accès + VIDÉO)</b>				<b>16 461,66 €</b>
5.3.1	Fourniture et pose de réseaux Contrôle/commande (fourreaux+chambres) TPC 63mm (y compris terrassement)	ml	150	23,87 €	3 580,50 €
5.3.2	Réseaux Electricité (fourreaux+chambres) TPC 90mm (y compris terrassement)	ml	150	26,28 €	3 942,00 €
5.3.3	Fourniture et pose de câbles (éclairage type LED) + remplacement existant en éclairage LED	u	3	2 979,72 €	8 939,16 €
<b>6</b>	<b>AMENAGEMENTS DIVERS</b>				<b>2 841,24 €</b>
6.1	Signalisations horizontales/ verticales	forf.	1	2 841,24 €	2 841,24 €

**GRAND LAC - COMMUNE DE CHINDRIEUX**  
**TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE LA DECHETTERIE**  
**Lot n°1 - Terrassements, Maçonnerie et VRD Suite Avenant n°1**

N°	LIBELLES DES TRAVAUX	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant des travaux en H.T.
<b>7</b>	<b>EQUIPEMENTS DE PROTECTION / CONTRÔLE ACCES / DEPOSE DES DECHETS</b>				<b>10 663,26 €</b>
7.1	Sécurisation des quais de déchargement : bavette de 60 cm de large sur deux bennes + déchets verts	for.	1	4 843,20 €	4 843,20 €
7.2	Réalisation de butée de bennes	u	3	252,52 €	757,56 €
7.3	Sécurisation de dépose des déchets amiantés (fourniture et pose d'éléments préfabriqués de séparation)	u	6	609,12 €	3 654,72 €
7.4	Fourniture et pose d'une protection de bornes de contrôle d'accès (barrière de protection à sceller)	u	6	234,63 €	1 407,78 €
<b>PC</b>	<b>Prix complémentaire (OS 3)</b>				<b>24 430,00 €</b>
PC 1	Chargement, transport, mise en décharge contrôlée des matériaux pollués par la RENOUEE DU JAPON suivant les exigences du CISALB	m3	500	48,86 €	24 430,00 €

<b>RECAPITULATION DES TRAVAUX</b>		Montant des travaux en H.T.
<b>1</b>	<b>ETUDES</b>	<b>€ 3 411,68</b>
<b>2</b>	<b>INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PREPARATOIRES</b>	<b>8 664,45 €</b>
<b>3</b>	<b>TERRASSEMENT ET VOIRIES</b>	<b>84 354,04 €</b>
<b>4</b>	<b>GENIE- CIVL ET BATIMENTS</b>	<b>55 572,02 €</b>
<b>5</b>	<b>RESEAUX DIVERS</b>	<b>30 804,12 €</b>
<b>6</b>	<b>AMENAGEMENTS DIVERS</b>	<b>2 841,24 €</b>
<b>7</b>	<b>EQUIPEMENTS DE PROTECTION / CONTRÔLE ACCES / DEPOSE DES DECHETS</b>	<b>10 663,26 €</b>
<b>PC</b>	<b>PRIX COMPLEMENTAIRE</b>	<b>24 430,00 €</b>
<b>MONTANT TOTAL € HT</b>		<b>€ 220 740,81</b>



**MAITRE DE L'OUVRAGE :**

**GRAND LAC  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU  
LAC DU BOURGET  
1500 bv lepic  
73100 AIX LES BAINS**

**TITULAIRE DU MARCHÉ :**

**FONTAINE TP  
Place Charles Dullin  
73170 YENNE**

**INTITULE DE L'OPERATION :**

**TRAVAUX D'EXTENSION ET DE  
REHABILITATION DE LA DECHETTERIE  
DE CHINDRIEUX**

**REFERENCES DU MARCHÉ :**

**N° 01180769  
Marché du 15 octobre 2018  
Notifié le 16 octobre 2018**

**ORDRE DE SERVICE N° 3 – PRIX PROVISOIRE**

**Le Cabinet d'Etudes Marc MERLIN, Ingénieurs-Conseils, Maître d'œuvre, à la demande du Maître d'Ouvrage, notifie à l'Entrepreneur l'exécution des prestations concernant :**

- Chargement, transport, mise en décharge contrôlée des matériaux pollués par la Renouée du Japon suivant les exigences du CISALB

**PP n°1 : 48.86 € HT / m3**

« Conformément à l'article 14 du CCAG Travaux, le montant des travaux cités ci-dessus est un prix provisoire »

**LE MAITRE D'OUVRAGE**

**Reçu le présent ordre de service  
Le 24 JAN. 2019  
L'ENTREPRENEUR**



**Fait à Annecy  
Le 4 décembre 2018**

**LE MAITRE D'ŒUVRE,**

**CABINET D'ETUDES MARG MERLIN**  
Agence d'Annecy  
10 avenue Zanaroli, Seynod - 74600 ANNECY  
Tél. : 04.50.51.64.70  
E-mail : cm-annecy@cabinet-merlin.fr



Z.I. de Coron Place Charles Dullin  
01 300 BELLEY 73 170 YENNE

Téléphone : 04 79 81 53 85  
Télécopie : 04 79 81 04 03

E-mail : [contact@fontainetp.com](mailto:contact@fontainetp.com)

**GRAND LAC - Communauté d'Agglomération du  
Lac du Bourget**

1 500, boulevard LEPIC  
BP 610  
73106 AIX LES BAINS CEDEX

Réf. Affaire : 18.10.435 v.2

CHINDRIEUX - GRAND LAC - Traitement de la renouée pour  
réhabilitation de la déchetterie

Affaire suivie par : M. Gérôme VEREL

Nature : Réhabilitation de la déchetterie

BELLEY, le 26/10/2018

## Devis Client

N°	Désignation	Quantité	Un	P.U. en €	Total H.T. €	TVA
1	Chargement, transport, mise en décharge contrôlée des matériaux pollués par la Renouée du Japon suivant exigences CISALB	500,00	m3	48,86	24 430,00	220
<b>TOTAL H.T.</b>					<b>24 430,00</b>	
T.V.A. à 20,00%					4 886,00	
<b>TOTAL T.T.C.</b>					<b>29 316,00</b>	

Règlement : Virement

Nota :

**"Toute variation du taux de TVA applicable imposée par la loi sera répercutée sur le prix du présent devis"**

Devis N° 18.10.435


Validité de l'offre : 2 mois

A ..... le : / /

**Bon pour Accord.**

Signature Client :

Signature Entreprise :

— FONTAINE TP —   
SAS au capital de 125 000 €  
RCS 746 320 548 CHAMBERY  
Place Charles Dullin 73 170 YENNE - Z.I. de CORON 01300 BELLEY  
Tél. 04 79 81 53 85 - Fax 04 79 81 04 03

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Marché 2018-51 : Travaux d'extension et de réhabilitation de la déchèterie de Chindrieux - Lot 1 : Terrassement, maçonnerie et VRD - Avenant 1

---

**Date de transmission de l'acte :** 14/03/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 14/03/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2753 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190307-d2753-DE

---

**Date de décision :** 07/03/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. Délibérations  
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires